

Protection des végétaux: bilan 2025 et mesures 2026

Conférence de presse - Châteauneuf, 25 février 2026



25.02.2026

1

La pression des organismes nuisibles augmente

- Changement climatique
- Transports de marchandises et de personnes
- Réduction des risques liés à l'utilisation des pph
- Contraintes économiques de l'agriculture
- Maladies et ravageurs émergents



25.02.2026

2

Le Valais est exposé

- Cultures spéciales > 7000 ha
- Sensibles aux organismes nuisibles
- Attentes des consommateurs : qualité, (zéro) résidus, prix
- Diversité des biotopes

3

Risques pour l'agriculture

- Pertes de récolte : jusqu'à 40% globalement
- Coûts de production en augmentation



4

Flavescence dorée - situation 2025

- Maladie de quarantaine très contagieuse et incurable
- 1321 ha concernés (15'000 parcelles)
 - +37.6%
- Nouveaux secteurs
 - Conthey et Sion
- Contrôles individuels des parcelles et annonces obligatoires
 - Plantation de matériel sain, traitement à l'eau chaude
- Gestion difficile dans le contexte valaisan
 - Morcellement, nombre de propriétaires, accès

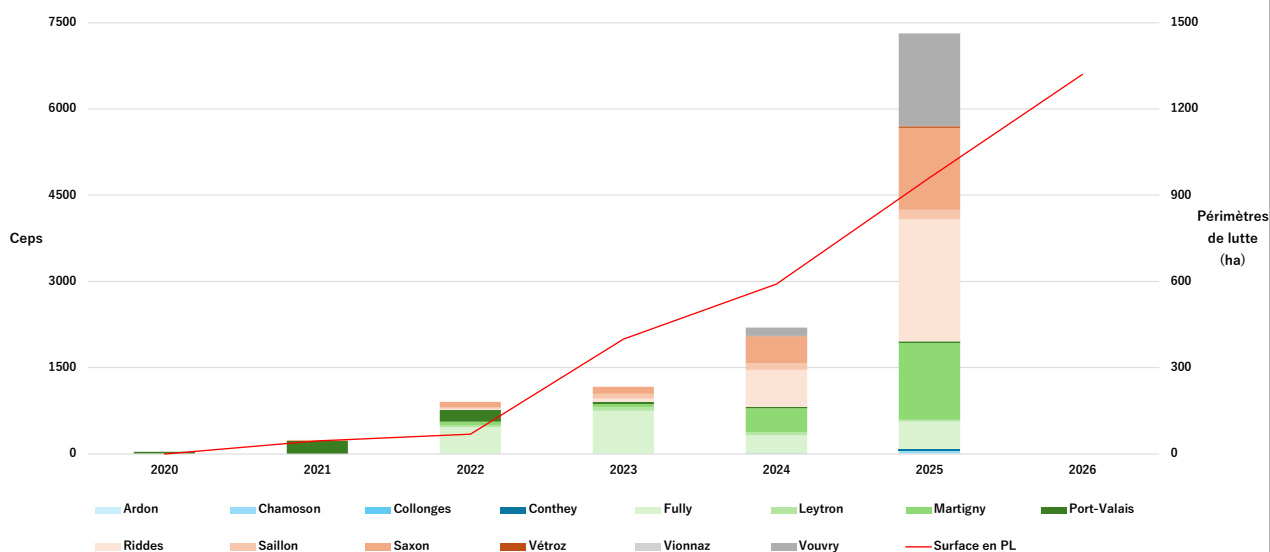


25.02.2026

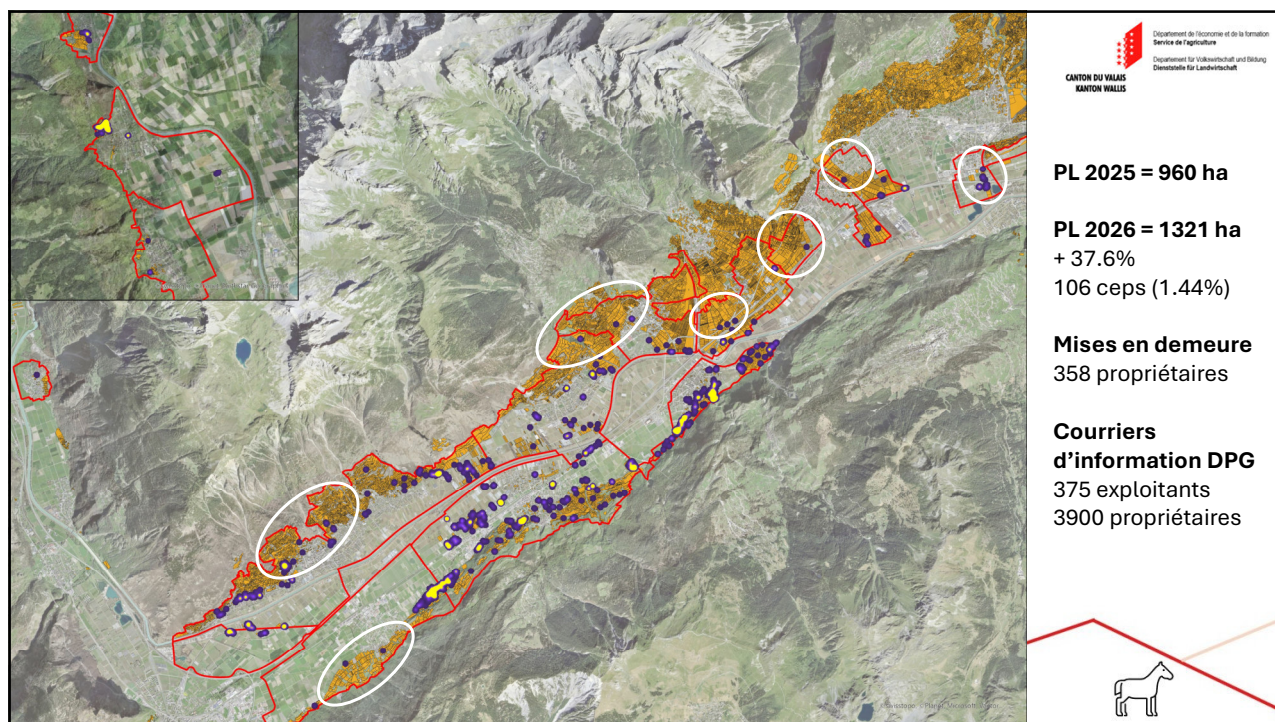


5

Flavescence dorée - évolution dans le temps



6



7

Flavescence dorée – plan d'action 2026

- Adaptation des décisions de portée générale
 - Aspects financiers (Ch. 9)
 - Indemnisation à l'arrachage passant de 10.- à 3.-/m²
 - Annonce obligatoire de ceps suspects via notre formulaire en ligne
 - Limiter la dissémination de la maladie par les machines viticoles en adaptant l'ordre de travail des parcelles (hors PL, sain dans le PL, zone infectée)
- Modifications en cours:
 - Discussion en cours avec l'OFAG pour adapter les mesures à la situation du Valais
 - Arrachage volontaire de surfaces supplémentaires (mesure cantonale à valider par le GC)
 - Réduire les foyers, arrachage des parcelles ayant -10% ou en préventif
 - Obligation d'arrachage des ceps positifs au bois noir

8

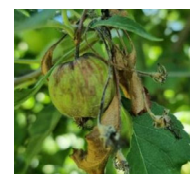
Flavescence dorée – plan d'action 2026

- Exploitants les plus touchés : rencontres individuelles
- Cours de formation pour la reconnaissance des symptômes
- Actualisation de notre brochure, introduction surveillance visuelle
- Affichage des parcelles positives sur notre SIT
- Coordination avec les dronistes pour les traitements dans les périmètres de lutte

9

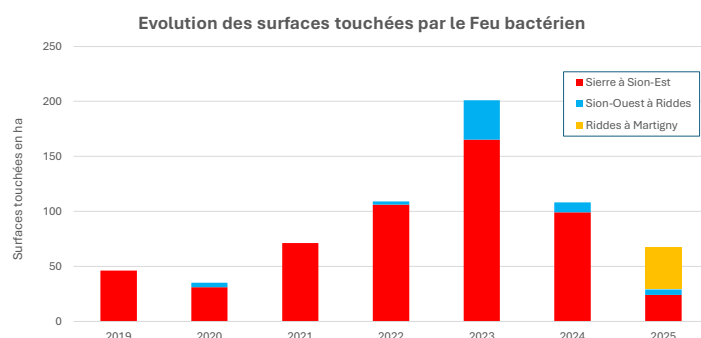
Feu bactérien - situation 2025

- Env. 67 ha touchés (146 parcelles)
 - Entre Sierre et Sion-Est env. 24 ha
 - Entre Sion-Ouest et Riddes env. 4.5 ha
 - Entre Riddes et Martigny (nouveau) env. 38 ha
- 6 parcelles arrachées complètement
 - Env. 1.4 ha de poiriers / cognassiers
 - Dont la moitié dans le nouveau secteur (Fully, Saxon, Martigny)
- Plusieurs plantations de pommiers de l'année touchées
- > 40 cognassiers infestés dans des jardins



10

Feu bactérien – évolution dans le temps



- Mesures de surveillance et de lutte
- Implication forte des producteurs
- Engagement important de l'Office d'arboriculture et cultures maraîchères
- Soutien des communes et de l'interprofession (Fonds de financement spécial)
⇒ diminution de l'incidence de la maladie

11

Feu bactérien – plan d'action 2026

- Plan d'action et décision de portée générale en préparation
- Traitements obligatoires sur la fleur en cas de jour à risque d'infection
- Surveillance et lutte de la responsabilité de tous les propriétaires de plantes hôtes
 - Dans les vergers
 - Dans les jardins
 - Dans les zones natures

12

Plantes hôtes d'organismes nuisibles

- Liste de végétaux ornementaux dont la plantation doit être strictement évitée ([Directive sur la protection des cultures](#))
- Mesure simple à mettre en œuvre
- Avantages pour tous:
 - Préservation des cultures
 - Pas de coûts supplémentaires
 - Pour les communes
 - Pour le canton
 - Pour les producteurs



25.02.2026



13

Plantes hôtes d'organismes nuisibles

- Espèces cultivées
 - Obligations à respecter
 - Contrôle
 - Annonce en cas de soupçon
 - Lutte
 - Choisir des variétés tolérantes, si possible
 - Entretien plus compliqué dans les jardins (permis de traiter, retrait de matière active pour les non-professionnels)



25.02.2026



14

Plantes hôtes d'organismes nuisibles

- Attention avec l'engouement pour de nouvelles espèces, notamment les oliviers!
- Ne pas apporter de nouveaux problèmes! (Exemple *Xylella fastidiosa*, risques potentiel pour les abricotiers et la vigne)
- Être attentif à l'origine des végétaux
- Choisir des variétés tolérantes si possible
- La lutte contre les organismes nuisibles est l'affaire de tous!

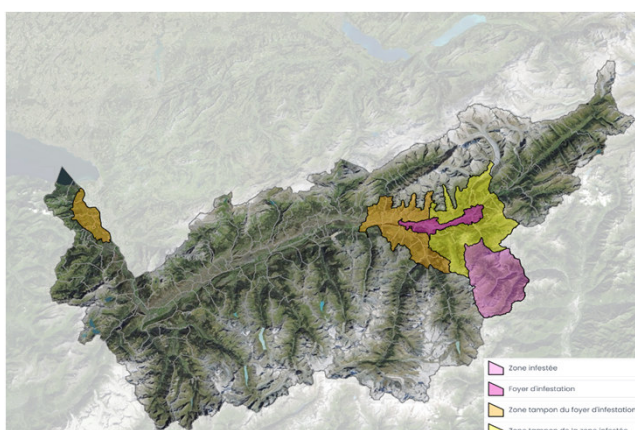


25.02.2026



15

Scarabée japonais – situation 2025



- Grave menace pour l'agriculture: pertes de rendement annuelles, en l'absence de mesures de lutte, de l'ordre de plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de millions de francs suisses
- Enjeu important
- Engagement fort du SCA pour limiter sa dissémination et l'éradiquer
- Délimitation d'une zone tampon dans le bas Valais due à un foyer VD



25.02.2026

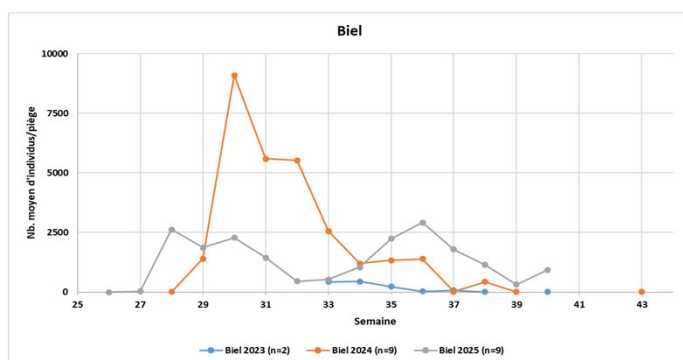


16

Zone infestée – Simplon

- Limiter la dissémination

- 2025: beaucoup moins de captures qu'en 2024 (42'000 resp. 84'000)
- Application de nématodes sur une petite surface à Gondo (lutte contre les larves)



25.02.2026

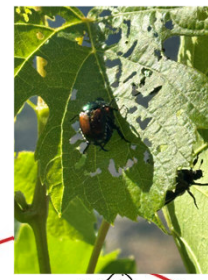


17

Foyer d'infestation – Rarogne-Termen

- Eradiquer

- Une vingtaine d'individus capturés en 2024
- 200 en 2025 (plus de pièges) dont 125 dans un seul piège à Viège
- Application de nématodes sur les terrains de sport, les gazons autour des piscines et dans les jardins



25.02.2026



18

Scarabée japonais - plan d'action 2026

- Plan d'action 2026 identique à 2025
- Enjeu important aussi pour d'autres secteurs que l'agriculture
 - Gazons de sport et d'ornement
 - Jardins privés
 - Entreprises de construction (déplacement de terre)
 - Etc.
- Mesures établies par l'OFAG pour l'éradiquer ou limiter sa dissémination contraignantes
- Rôle de tous d'être vigilant et de signaler tout cas suspect (Survey123)



25.02.2026



19

Frelon asiatique – situation 2025



- Pression très importante sur l'apiculture
- Potentiels dégâts aux cultures spéciales
- Enjeux de santé public
- Stratégie d'enrayement
- Propagation : X4 – X5 par année



25.02.2026

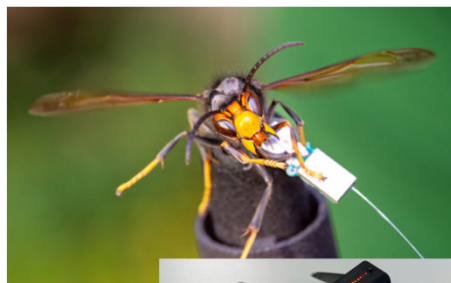


20

Frelon asiatique – plan d'action 2026

• 3 axes

- Piégeage de printemps
 - Encadré, limité dans le temps et l'espace, données analysées
- Protection aux ruchers
 - Muselières, harpes électriques, divers essais
- Recherche et destruction
 - Recherche de nids (moyens low-tech et high-tech)
 - Désactivation de nids
 - Destruction des nids



25.02.2026



21

Frelon asiatique – plan d'action 2026

- Annonces sur www.frelonasiatique.ch
- Recherche et destruction financée par le canton si :
 - Frelon asiatique
 - Apiculteurs ont mené les démarches pour protéger leurs ruchers et engager une recherche low-tech (pots-à-mèche, triangulation, etc.)



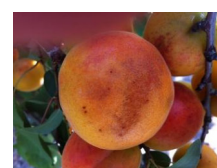
25.02.2026



22

Autres organismes nuisibles

- Depuis quelques années émergences de ravageurs
 - *Drosophila suzukii*: dégâts réguliers sur abricots, petits fruits
 - Introduction de parasitoïdes? *Ganapsis kimorum*
 - *Cochenilles de Comstock*: dégâts variables sur abricots, poiriers, pommiers
 - Introduction de parasitoïdes? *Allotropa burelli*, *Acerophagus malinus*
 - Mouche méditerranéenne des fruits
- Rythme d'adaptation élevé, difficile de suivre pour des cultures pérennes, en particulier l'arboriculture



25.02.2026



23

Organismes nuisibles

- Augmentation des problèmes
- Réduction des moyens de lutte
- Engagement de l'office, des producteurs, des communes et de l'interprofession ➡ Résultats ex. feu bactérien
- Soutien de la population
- Moyens à long terme
 - Besoins en investissement (ex. filets anti-insecte) et en recherche



25.02.2026



24

Fachbewilligung Pflanzenschutz : Umtausch obligatorisch

- Erforderlich für den Kauf von PSM
- Neue digitale Fachbewilligung (QR-Code) ersetzt Papier-Ausweise
- Umtausch zwingend
bis 30. Juni 2026



Weitere Infos: <https://www.vs.ch/de/web/sca/traitements-phytosanitaires1>

Infos und Erklär-Video

25

Échange obligatoire du permis de traiter

- Nécessaire pour l'achat de produits phytosanitaires
- Nouveau permis numérique (QR-code) remplace le document papier actuel
- Échange à faire impérativement
avant le 30 juin 2026



Plus d'informations : <https://www.vs.ch/web/sca/traitements-phytosanitaires1>

Infos et vidéo explicative

26

Le SCA poursuit son engagement

- Formation professionnelle
- Formation continue
- Information et sensibilisation
- Conseils aux exploitants
- Surveillance et lutte



	2022	2023	2024	2025
Heures	2892	6361	8517	8933
Montant	246'000	626'000	887'000	937'000



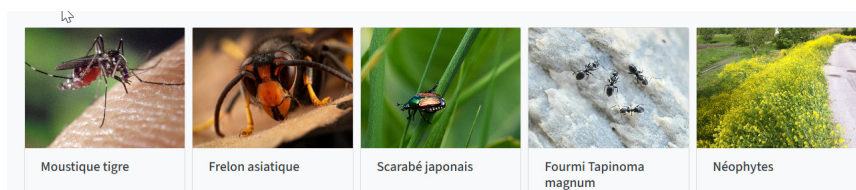
25.02.2026



27

Le soutien de la population est essentiel

- S'informer : vs.ch/especes-envahissantes
- Rester vigilant lors des déplacements
- Respecter les consignes des autorités
- Observer son cadre de vie
- Annoncer les cas suspects : [Annonces de cas suspects - - vs.ch](https://vs.ch/annonces-de-cas-suspects)



25.02.2026



28